

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

OCCITANIE

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier chargé de mission (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 27 K€ et 37,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Bédarieux (34)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} septembre 2024

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment et accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Occitanie s'étend sur 13 départements dont la superficie forestière de 2,4 millions d'hectares (83 % privée) en fait la deuxième région forestière française. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements correspondant à 4 régions écologiques : Méditerranée, Sud-Ouest Océanique, Pyrénées et Massif Central.



Description du poste

Le territoire de travail correspond au département de l'Hérault.

Sous l'autorité du directeur, de son adjoint et de l'ingénieure en charge de l'Hérault et du Gard, et en lien avec l'équipe technique départementale composée, en plus de l'ingénieur interdépartementale, la mission du/de la technicien(ne) s'articulera avec celle des deux autres techniciens forestiers du département du département dans le contexte de surcroît de travail lié à l'abaissement du seuil des PSG à 20 ha. Elle s'organisera autour de 3 pôles :

1. Appui à la mise en place de Documents de gestion durable

- promotion des documents de gestion durable,
- instruction technique des PSG et des demandes de coupes,
- suivi des PSG

2. Mise en œuvre d'actions de développement forestier

- contact avec les propriétaires forestiers privés (diagnostics, conseils techniques individuels),
- vulgarisation de la gestion forestière durable, réunions, formations, études, publications,
- relations avec les organisations professionnelles, les partenaires du CRPF et les élus locaux

3. Participation, le cas échéant, aux projets / études mis en œuvre sur le département, notamment dans le cadre de conventions

- action de gestion forestière favorable à la protection de la qualité des eaux
- animation territoriale...

Profil recherché

Formation – expériences

- BAC+2, diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience forestière souhaitée de 3 ans minimum
- De préférence, expérience dans le développement de la forêt privée
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS)

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact avec les propriétaires et gestionnaires ;
- Bonnes dispositions au travail d'équipe comme aux relations extérieures ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt
- Permis B ;

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...)
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur.



www.cnpf.fr





Personnes à contacter

- Elise BUCHET – ingénieure Gard/ Hérault : 06 73 84 89 17 – elise.buchet@cnpf.fr
- Olivier PICARD – directeur : 05 61 75 42 00 – olivier.picard@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 20 juin 2024 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur/Directrice du CNPF OCCITANIE
7 chemin de la LACADE – 31320 AUZEVILLE
occitanie@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra la première semaine de juillet dans les locaux du CNPF à Montpellier.



www.cnpf.fr

